

**Réunion plénière**  
**Association des Entrepreneurs du Tonnerrois**  
**Mardi 5 avril 2016 à 18h30**  
**Entreprise ROSSI à ÉTIVEY**

**48 entreprises soit 62 personnes présentes :**

ADECCO, Soline DI COSTANZO  
Agent Général AXA Tonnerre , Gilles DE BELLESCIZE  
ARBEO, Manuel DE MATOS  
Artiste, Joëlle KEM LIKA  
Artiste, Jean LIKA  
Atelier Coiffure, Corinne FOSSARD  
Bois Métal Conception, Julien VIEL  
BOURGOGNE RECYCLAGE, Richard BARBERO  
CER France, Jalal ESSAFIANI  
Chambre d'hôtes chez Séverine et Edward, Séverine GUILBARD  
CMI, Cyril COTTEY  
Dessinateur industriel, Michel GEMBLE  
Domaine Bardet et Fils, Philippe BARDET  
Domaine MILLET, Philippe MILLET  
DUMAS, Monsieur MERCERON  
Entreprise ROSSI - SAS ARBEO, Gilles SACKEPEY  
ETC, Christophe PLONKA  
Ets JERUSALEM, Jean Yves JERUSALEM  
Ets QUESTIAUX, Yann QUESTIAUX  
EU Health, Regis LHOMME  
Filigrane Imprimerie, Patrick DESAINT  
GRETA 89, Céline GUIBLAIN  
INTENTIONS GRAPHIQUES, Philomène PETIT JEAN  
La Fontaine de Bernn, Denis PETIT  
La Vigne, le Vin, l'Envie, Stevens DAVID  
LE PETIT VILLAGE, Annabella WARE  
Le vin tout simplement, Benjamin LEMAIRE  
L'ENVOL Boucherie, Gérard GOVIN  
LES ÉPRIS Boulangerie, Sylvie GOVIN  
L'Instant serein, Marion SERRAZ  
MEDEF Yonne, Thierry PECCARD  
MG Concepts, Eric MONNOYER  
MG Granulés, Jacqueline MORIZOT  
MG Granulés, Pascal MORIZOT  
MICRO TONNERRE, Pierre-Yves DUPUIS  
MMA - SARL Vanvert & Aumaitre, Damien AUMAITRE  
Musée CHEVALIER D'ÉON, Philippe LUYT  
NORISKO AUTO, Thierry RATEAU  
Ocre Rouge création, Delphine GOUMAZ  
PRAT CONFORT, Thierry PRAT

RESEAU ENTREPRENDRE BOURGOGNE, Alain BOUNON  
RESEAU ENTREPRENDRE BOURGOGNE, Catherine GUIGNARD MILLET  
Restaurant les granges, Haude HODANGER  
Restaurant les granges, Etienne HODANGER  
ROBOPARK, Fabien FRANCHOMME  
Salzgitter Mannesmann Précision Etirage, Alain LAPLAUD  
SARL ROY, Yohan ROY  
SARL YVOIS, Michel YVOIS  
SCP Gandre Guilpain – Notaires, Alexandre GUILPAIN  
SOCIELEC Electricité Générale, Eric SOCIER  
STUDIO CAMELEON, Christophe CRAULAND  
Guillaume DE BUSSCHER  
Sylvie RATEAU

**Excusés :**

Atelier Nicolas Bonnet, Nicolas BONNET  
Bien être et détente, Muriel THINEY  
BNP Paribas Agence Tonnerre, Yohan DEVILLERS  
BRAINYTECH, Alexandre FOULON  
BRAINYTECH, Katia JEANSON  
CCF COUVERTURE, Fabien CARO  
Crédit Mutuel Agence Tonnerre, Chrystel BLEY  
Entreprise DRUJON, Bernard DRUJON  
Dulion Charpente, Estelle DULION  
KRYSTONNERRE /FLOMAT, Sophie GRCEVIC  
La Parenthèse, Aline GALIPAUD  
LES FROMAGES DE SYLVAI, Sylvain CRÉGUT  
MANSANTI T, Baptiste MANSANTI  
MENUISERIE COURTOIS, Cyriaque COURTOIS  
MENUISERIE COURTOIS, Yannick COURTOIS  
WENDY PALASS, Isabelle PERRAUDIN

Réunion animée par Alain LAPLAUD

**Intervenants :**

Manuel DE MATOS – Groupe TREE- ARBEO – ROSSI  
Benjamin LEMAIRE  
Sylvie RATEAU  
Alain BOUNON, RESEAU ENTREPRENDRE BOURGOGNE,  
Catherine GUIGNARD MILLET, RESEAU ENTREPRENDRE BOURGOGNE,  
Philippe BARDET – Domaine BARDET et FILS  
Annabella WARE – Le Petit Village

**Participaient également à la réunion :**

6 salariés de l'Entreprise ROSSI  
Hélène COUASSE - C.D.T. - 03 86 55 39 10  
Marie BERGER – C.D.T. – 03 86 55 39 00

## Relevé de conclusions :

Alain LAPLAUD membre du Conseil d'administration de l'AET accueille les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour de la soirée :

- Visite et présentation de l'entreprise ROSSI - ARBEO
- Actualité de l'AET :
  - Adhérents
  - Évolution des commissions de travail – focus sur la commission « visibilité »
  - Participation à Viti Rando le dimanche 15 mai
  - agenda
- Les chèques cadeaux = un outil à la disposition des entreprises et de leurs salariés
- Présentation du Réseau Entreprendre
- Questions diverses

### **1. Visite de l'entreprise ROSSI Espaces verts et présentation**

Manuel DE MATOS présente les entreprises Arbéo et Rossi A. toutes deux appartenant au Groupe TREE. Arbéo (société reprise en 2010) forme avec la société Rossi A. (reprise en 2014), le groupe TREE qui est un spécialiste historique de l'entretien de la végétation pour des clients grands-comptes depuis l'étude préalable, en passant par la réalisation et jusqu'à la valorisation des déchets.

Les autres activités sont :

- Elagage
- Aménagement et entretien des espaces naturels (génie écologique)
- Aménagement des berges (génie végétal)
- Travaux forestiers de préparation des sols avant plantation

Les valeurs de l'entreprise sont la maîtrise de la sécurité, la qualité de travail et l'innovation au service de la biodiversité

L'entreprise intervient sur l'ensemble de la France. Elle est composée de 106 salariés, 36 engins de chantier, 5 sites d'exploitation, un bureau d'études, une plateforme de bois-énergie à Frangey, un service d'éco-pâturage.

### **2 Actualités de l'Association**

#### ***2-1) Tour de Table des nouveaux Adhérents :***

53 adhérents au 31/03/2016

Présentation des derniers adhérents :

CER France – cabinet d'expertise comptable à Tonnerre

ETS JERUSALEM - Réparation de machines et équipements mécaniques à Ancy Le Franc

SCIERIE ROUYER – à Dannemoine

SA JOUSSOT - Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie à Tonnerre

#### ***2-2) Commissions de travail***

Suite au comité stratégique du 5 février, le Conseil d'Administration de l'AET propose de faire évoluer les commissions de travail.

Pour rappel, elles sont ouvertes à toutes les adhérents que la participation aux travaux soit ponctuelle ou régulière, l'agenda est consultable sur notre site Internet : <http://entrepreneurs-tonnerrois.fr/agenda-des-commissions-de-travail>

### **Communication / NTIC / virage numérique**

Animateur : Eric MONNOYER

### **Promotion / solidarité / renforcement / mutualisation entre les chefs d'entreprises**

Animateur : Muriel THINEY

Elle se réunira le 25 avril à 17h00 – plus d'informations sur <http://entrepreneurs-tonnerrois.fr/agenda-des-commissions-de-travail>

### **Conseil et accompagnement auprès des porteurs de projets et entrepreneurs**

Animateur : Gérard GOVIN

### **Ecole entreprise**

Animateur : Gérard GOVIN

### **Visibilité (ex commission attractivité)**

Animateur : Régis LHOMME

Cette commission a démarré ses travaux, elle est actuellement composée de 5 membres : Alain Laplaud, Régis Lhomme, Jacqueline Morizot, Eric Monnoyer, Christophe Plonka, Yann Questiaux.

Elle a identifié 4 chantiers de travail :

- Création d'un Prix A.E.T. : sur le thème 'Etre forts ensemble' pour récompenser des entreprises et Individus du Tonnerrois, membres ou non de l'AET

Sur le principe de 3 prix différents

Prix du Créateur/ Repreneur d'Entreprise

Prix du développement économique du Tonnerrois

Prix de la mutualisation

- Local A.E.T
- Monnaie Locale
- Visibilité envers les pouvoirs publics

Elle se réunira le 26 avril à 18h30 – plus d'informations sur <http://entrepreneurs-tonnerrois.fr/agenda-des-commissions-de-travail>

### ***2-3) Participation à Viti Rando le dimanche 15 mai***

Benjamin LEMAIRE présente la manifestation :

œnotourisme et randonnée : les vignobles de Tonnerre et d'Epineuil accueilleront le 15 mai la Viti-Rando 3e édition.

Programmée une année sur deux en alternance avec le Rallye Découverte des Vignobles, la Viti-Rando est une randonnée pédestre culturelle et gourmande attirant environ 500 participants.

Sur un parcours de 15 km, traversant les vignobles de Tonnerre et Epineuil, les marcheurs découvriront les appellations du vignoble tonnerrois : Bourgogne Epineuil, Bourgogne Tonnerre, Crémant de Bourgogne,... ainsi que de nombreuses spécialités locales.

Ces découvertes s'organisent sur plusieurs arrêts au cœur du vignoble durant lesquelles de multiples animations seront proposées.

De plus l'AOC Bourgogne Tonnerre célèbre cette année ses 10 ans, la Viti-Rando est donc l'occasion rêvée pour fêter dignement la plus jeune appellation du département.

Plus d'informations sur <http://routedesvins89.fr/viti-rando-2016/>

### 3 Les chèques cadeaux : Une opportunité pour l'entreprise et ses salariés

Présentation par Sylvie RATEAU, adhérente de l'AET :

#### • **Vous vous demandez comment stimuler et récompenser vos salariés ?**

**Plus avantageux qu'une prime tout en offrant du pouvoir d'achat**

#### ➔ **Offrez des chèques cadeaux à vos salariés**

Toute rétribution en contrepartie d'un travail ou avantage est soumise aux cotisations sociales de Sécurité Sociale. Toutefois l'URSSAF fait prévaloir, aux bénéficiaires des chèques cadeaux, une approche bienveillante de ces avantages.

#### • **L'attribution du bon d'achat ou chèque cadeau doit être en lien avec l'un des évènements suivants**

- la naissance, l'adoption,
- le mariage, le pacs,
- le départ à la retraite,
- la fête des mères, des pères,
- la Sainte-Catherine, la Saint-Nicolas
- Noël
- la rentrée scolaire

Les bénéficiaires doivent être concernés par l'évènement, Ex : un salarié **sans enfant** ne peut être bénéficiaire d'un bon pour la rentrée scolaire

## • Exonération de cotisations sociales

**Les bons d'achat et/ou chèques cadeaux sont exonérés de cotisations et contributions sociales, lorsque leur montant global ne dépasse pas 5 % du Plafond mensuel \* soit 161 € en 2016**

**Attention : le plafond s'applique par événement et par année civile**

Attention : vous offrez plusieurs bons dans une année à un salarié dont un bon pour son anniversaire (*ce dernier est soumis aux cotisations sociales de Sécurité Sociale car il ne figure pas dans la liste de l'URSSAF*)

\* PASS : Plafond mensuel Sécurité Sociale 2016 : 3.218 €

| Evènements ACOSS                                         | Conditions d'exonération                                                                                      | Montant exonéré de charges sociales en 2016 |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Naissance, Adoption, Mariage, PACS, Départ à la retraite | Le salarié bénéficiaire doit être concerné par l'un des événements dans l'année                               | 161€/salarié/événement                      |
| Fête des mères, Fête des pères                           | Le salarié doit être parent                                                                                   |                                             |
| Fête de la Sainte-Catherine                              | La salariée doit être âgée de 25 ans et être célibataire dans l'année civile                                  |                                             |
| Fête de la Saint-Nicolas                                 | Le salarié doit être âgé de 30 ans et célibataire dans l'année civile                                         |                                             |
| Noël des salariés                                        | L'ensemble des salariés sont bénéficiaires                                                                    |                                             |
| Noël des enfants                                         | Les enfants de salariés (jusqu'à 16 ans révolus dans l'année civile)                                          | 101€/enfant/événement                       |
| Rentrée scolaire                                         | Les enfants de salariés ayant moins de 26 ans dans l'année civile (sous réserve de justificatif de scolarité) |                                             |

- **L'utilisation du chèque cadeau doit être en lien avec l'évènement**  
*(destination du chèque et période)*

**Exemple : la rentrée scolaire**

- Le bon d'achat doit permettre l'accès à des biens en rapport avec cet évènement  
*(fournitures scolaires, vêtements, micro-informatique ...)*
- Un bon d'achat « rentrée scolaire » délivré en décembre ne peut pas être considéré comme étant en relation avec l'évènement,

Le bon d'achat ne peut pas être échangeable contre du carburant ou des produits alimentaires  
*(sauf les produits dits de luxe ou festif)*

- **Comptabilisation de cette dépense par l'entreprise**

Il s'agit d'une charge comptabilisée dans le poste charge de personnel déductible fiscalement de votre revenu professionnel (IR) ou de IS



• Où trouver des chèques cadeaux dans le Tonnerrois

L'association des commerçants « LA BELLE ARMANCON » propose des chèques-cadeaux disponibles à la vente à Office de de Tourisme de Tonnerre :

50 commerçants sur le territoire acceptent ces chèques cadeaux



• Outils d'optimisation fiscale, oui mais également .....



Du plaisir du pouvoir d'achat pour soutenir l'économie de notre territoire

.... vers un outil d'économie circulaire

Eric MONNOYER ajoute que le thème de l'Economie Circulaire pourra faire l'objet d'une présentation lors d'une plénière.

Pour conclure, les représentants de l'Association des commerçants et artisans du Tonnerrois LA BELLE ARMANCON – Thierry RATEAU et Delphine GOUMAZ présentent les chèques cadeaux qui feront l'objet d'une semaine de promotion du 7 au 19 juin, plus d'informations sur <http://www.tonnerre-en-ville.fr/>.



#### **4 Présentation du Réseau Entreprendre En Bourgogne (REB)**

Interventions de :

Catherine GUIGNARD-MILLET - Responsable Antenne YONNE REB

Manuel DE MATOS – Lauréat et par la suite adhérent

Alain BOUNON – Adhérent et Bénévole

**Création en 1986 : André Mulliez sous le concept : « Pour créer des emplois, créons des employeurs »**

**4 valeurs :**

- L'important, c'est la personne
- L'éthique, c'est la gratuité
- L'esprit, c'est la réciprocité
- Le principe, c'est l'entreprise

**Taux de pérennité : 92 % à 3 ans**

**85% à 10 ans**

**L'offre d'accompagnement est gratuite :**

1. Financier - 21 millions de prêts d'honneur en 2015
2. Individuel - chaque mois pendant 2 à 3 ans
3. Collectif - idem
4. Introduction dans les réseaux

**Pour qui ?**

- **Créateurs** de PME de 5 à 15 ETP dans les 2/3 premières années

- **Repreneurs** de PME qui maintiennent au moins 10 ETP

- **Dirigeants actuels** qui créent d'autres emplois sur le territoire

Chaque icaunais peut participer à l'aventure !

- Porteur H/F d'un projet créateur d'emploi dans l'Yonne
- Dirigeant en phase de croissance ou d'innovation
- Banquier, Expert-Comptable, Assureur
- Voisin, ami, parents ...

Contact :

Antenne YONNE hébergée par la société STYLEVAN

ZI 16, rue des Caillottes

89000 AUXERRE

Contact : Catherine Guignard-Millet 06 27 15 06 30

[www.bourgogne-entreprendre.fr](http://www.bourgogne-entreprendre.fr)

#### **Conclusions et présentation du Domaine BARDET et Fils, et du PETIT VILLAGE**

Les vins proposés sont issus du Domaine BARDET et Fils à Noyers. <http://vins.bardet.free.fr/fr/>

Les accompagnements ont été réalisés par LE PETIT VILLAGE à FULVY, qui est à la fois Chambres d'hôtes, table d'hôtes, boutique, traduction en anglais... <http://www.le-petit-village.com/fr/>

Le pot de ce soir est offert par l'entreprise ROSSI A.

**PROCHAINE REUNION PLENIERE**

**Mardi 10 mai 2016 à 18h30**

**Thème : Optimisation de la transmission d'entreprise**

**Lieu : Musée du Chevalier d'Eon à Tonnerre**

**Prochain rdv : Mardi 14 juin à 18h30 à Nitry à l'entreprise Filigrane suivi d'un repas**